

CONVOCAATION

Chère future adhérente, cher futur adhérent,

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à participer à ***l'Assemblée Générale Constitutive*** de l'association ***Terre En Partage*** (pour gérer les terrains communaux dédiés aux vergers et jardins partagés par et pour ces habitants),

Elle se tiendra le :

Samedi 07 février 2026 à 15H
Salle des fêtes au-dessus de la mairie de Pailhès

Ordre du jour :

- Présentation du projet et historique
- Présentation du projet de constitution d'une association Pailhésienne pour la gestion en commun d'un verger sis à Ruquet, d'un jardin partagé situé au village et d'un verger situé à côté du cimetière.
- Présentation des statuts et vote par les présent.es et représenté.es
- Constitution de la collégiale et vote par les présent.es et représenté.es
- Questions diverses

Nous vous attendons nombreux.euses

La collégiale officielle

Vous êtes invités à faire connaître votre candidature à la collégiale officielle afin qu'elle soit prise en compte par la collégiale définitive issue de l'AG, ou donner votre procuration à l'aide du bulletin ci-dessous à retourner à : « Terre en partage »-Mairie 09130 PAILES ou par mail à pailhes.mairie @wanadoo.fr (une seule procuration par mandataire)

✂

TERRE EN PARTAGE

Je soussigné (e) NOM : Prénom :
désire **présenter ma candidature pour participer à la prochaine collégiale issue de l'AG 2026**

Fait àle.....Signature :

✂

TERRE EN PARTAGE

Je soussigné (e) NOM : Prénom :
ne pourra participer à l'Assemblée Générale constitutive de TEP et donne procuration à :

NOM Prénom.....pour voter à ma place.

Fait àle.....Signature :